

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 20 (1990)
Heft: 12

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

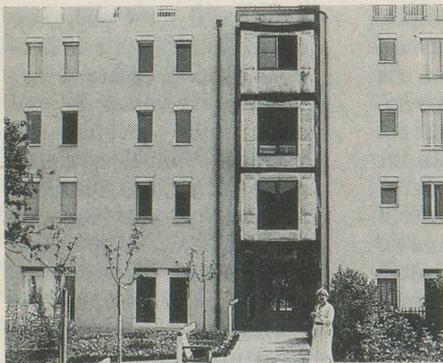


PRO SENECTUTE

SECRETARIAT ROMAND: case postale,
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23
SECRETARIATS CANTONAUX:
1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

Les personnes âgées vivent-elles trop longtemps chez elles?

Les aînés vivraient trop longtemps chez eux et Pro Senectute par son activité politique de maintien à domicile est accusée de compromettre le bon fonctionnement de nombreux homes qui n'ont pas été conçus pour accueillir exclusivement des personnes dépendantes. La grogne se manifeste principalement dans les homes de Suisse alémanique construits en grand nombre à la faveur d'une législation d'encouragement.



Appartements protégés à proximité du centre de jour de La Plaine à Yverdon-les-Bains. Une heureuse solution entre le domicile et la pension. Photo J. Dentan

Un rapide tour d'horizon montre que la situation diffère passablement d'un canton à l'autre en Suisse romande. Dans le canton de Fribourg, il s'est en effet construit un grand nombre de homes, conçus la plupart pour fonctionner avec un tiers de personnes valides, un tiers de cas moyens, et un tiers de patients très dépendants. De plus on a mis en place une animation, afin que les maisons de retraite n'apparaissent plus comme des «mouroirs». Or dans les homes ouverts récemment, on constate que la clientèle est constituée à 80% de personnes qui ne quittent presque jamais leur lit et qui par leur état de santé ne peuvent guère bénéficier de l'animation. Pro Senectute Fribourg n'entend pas revenir sur sa politique de maintien à domicile.

Dans le canton du Jura, on n'en est pas encore tout à fait là; mais Pro Senectute se demande si l'on ne va pas trop loin quelquefois dans la prise en charge de cas difficiles et son secrétariat risque d'épuiser ses forces dans une région où l'habitat est fort dispersé. La Fondation s'apprête à préciser les limites à partir desquelles l'entrée en pension s'impose.

Dans le canton de Neuchâtel, Pro Senectute et les autres services intéressés mettent au point une fiche d'évaluation du degré de mobilité/dépendance de la personne âgée; c'est une manière d'établir des critères plus ou moins objectifs, mais il revient en dernier ressort à l'intéressé(e) de décider de son entrée en pension. Pro Senectute entend bien éviter l'hospitalisation à domicile et entretient de bonnes relations avec l'Association groupant les homes. On s'efforce de dédramatiser les situations les plus difficiles et diverses mesures d'animation facilitent le séjour en pension.

A Bienne, après une période caractérisée par de longues listes d'attente, où l'on accusait Pro Senectute de ne pas faire son travail de maintien à domicile, la situation s'est maintenant normalisée, et les équipements paraissent devoir suffire pour la prochaine décennie.

Structures plus souples svp!

A Genève, Pro Senectute estime qu'en raison du vieillissement de la population, la demande en lits et en maison de retraite ne diminuera pas. Il existe un grand nombre de pensions construites pour des gens relativement bien-portants, il faudra donc consentir de lourds sacrifices financiers pour les adapter aux besoins d'une clientèle dépendante. Après la publication d'une brochure consacrée à ce sujet, l'entrée en pension dûment préparée se déroule dans de meilleures conditions qu'auparavant. Ce qui est hautement souhaité, c'est que les homes ne fonctionnent plus comme des hôpitaux: il est possible d'adopter des modes de vie plus souples notamment en ce qui concerne le repas et les soins d'hygiène. En améliorant la qualité de vie dans les homes, en les ouvrant vers le quartier, le monde extérieur, les échanges entre générations, les gens y entreront plus volontiers. Enfin, les situations de grande dépendance conduisent à la séparation des couples, car il n'y a généralement pas de place pour le conjoint valide. Diverses mesures comme des structures d'accueil temporaires devraient faciliter la vie de ceux que les circonstances contraignent à rester chez eux.

Situation analogue dans le canton de Vaud, où Pro Senectute milite pour de nouvelles formes d'animation dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes. La Fondation Mont-Calme innove par des thérapies proches de l'expression artistique. Des cours de formation à ces nouvelles techniques vont commencer.

Conclusion: le maintien à domicile connaît des limites que Pro Senectute ne veut pas franchir. La Fondation souhaite pousser la coopération avec les homes, notamment en vue de faciliter l'entrée en pension et d'y développer de nouvelles formes d'animation et l'ouverture vers l'extérieur, car le home médicalisé garde toute son importance et en prendra davantage encore. Enfin Pro Senectute se devrait d'encourager la prise en charge par les familles, laquelle devrait être reconnue officiellement.

J.D.

L'entraînement de la mémoire un projet européen

Le second symposium international sur l'entraînement de la mémoire s'est déroulé cet automne à l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rüschlikon près de Zurich. Plus de 200 spécialistes ont ainsi pu faire le point sur les derniers développements dans ce domaine. «Aînés» a rencontré l'un d'entre eux: Jean-François Bourgeois, directeur de Pro Senectute - Vaud.

Aînés: Vous avez participé au premier et au second symposium international sur la mémoire. Qu'est-ce qui a changé en trois ans?

JFB: Ce qui m'a frappé, c'est que l'entraînement de la mémoire a pris en trois ans, une extension extraordinaire. La plupart des pays européens offrent des possibilités concrètes à leur population. Et surtout, le Conseil de l'Europe a décidé de soutenir activement cet effort: le symposium était en effet organisé sous ses auspices. Plusieurs de ses représentants d'ailleurs y participaient.

Aînés: Et en ce qui concerne les méthodes de l'entraînement de la mémoire, du nouveau du point de vue scientifique?

JFB: Cette année plusieurs pays ont présenté des travaux intéressants:

L'Allemagne, des études aboutissantes à des résultats très scientifiques:

De nombreuses personnes âgées possèdent encore des réserves de capacités qui peuvent être activées par un apprentissage approprié

Les expériences faites par un entraînement très spécifique sont encourageantes

Les facultés intellectuelles liées à de hautes exigences «mécaniques» baissent avec l'avance en âge.

Apprendre «en faisant», par opposition à la mémoire «verbale», permet d'en augmenter l'efficacité.

La France par une approche beaucoup plus globale:

L'entraînement de la mémoire n'est pas un but en soi mais seulement un moyen. Il faut aller plus loin, rechercher les causes profondes des pertes de mémoire. Le psychologue parisien, Yves Ledanseurs, a présenté avec beaucoup de charisme, le travail qu'il

poursuit avec ses «ateliers mémoire» depuis plusieurs années.

La Hollande, une vulgarisation de l'entraînement de la mémoire dirigée et évaluée par un institut de niveau universitaire.

La Suisse, des modèles didactiques très bien étudiés: le modèle Migros, la «Memory-Clinique» de Bâle, le «Réveil-mémoire» de Pro Senectute pour ne citer que quelques exemples.

Aînés: Que se passe-t-il alors en Suisse sur le terrain?

JFB: Grâce au travail de pionnier réalisé depuis dix ans dans ce domaine par la Fédération des Coopératives Migros (FCM), l'entraînement de la mémoire a pu être proposé à de larges couches de la population. C'est réellement une réussite puisqu'en dix ans plus de 10 000 personnes ont participé à ces cours! Aujourd'hui, le «Bureau pour les questions du 3^e âge» de la FCM a présenté de nouveaux moyens didactiques plus opérationnels afin de permettre aux Ecoles-Clubs Migros de toutes la Suisse d'organiser des cours d'entraînement de la mémoire. De plus, un séminaire de formation de cinq jours est mis sur pied à l'intention de ceux et de celles qui désirent fonctionner comme animateurs et animatrices.

Aînés: Et en Suisse romande?

JFB: En Suisse romande, plusieurs Ecoles-Clubs Migros ont intégré des séminaires d'entraînement de la mémoire à leurs programmes. Ces cours s'adressent avant tout aux personnes d'âge moyen qui souhaitent suivre un cours basé sur une certaine progression.

D'autre part, Pro Senectute-Vaud a développé un nouveau programme appelé «Réveil-mémoire» qui a pour objectif de stimuler la mémoire des personnes âgées dans l'atmosphère détendue d'un groupe. Actuellement, ces cours sont organisés principalement dans les clubs d'aînés, les groupes de gymnastique, les centres seniors. Ils remportent un très vif succès et on observe un intérêt toujours plus marqué des communes à proposer des cours de «Réveil-mémoire» à leur administrés, dans une optique de prévention.

Aînés: Les pouvoirs publics vont-ils alors reprendre, eux aussi, l'entraînement de la mémoire?

JFB: Non, je ne le pense pas. Si les pouvoirs publics n'ont pas pour mission d'organiser eux-même des cours, ils peuvent par contre favoriser et soutenir le développement de l'entraînement de la mémoire en faisant passer l'information à leurs administrés et en mettant des salles à la disposition des participants.

Aînés: Et comment réagit Migros, pionnier en la matière, face à une multiplication des cours et des séminaires d'entraînement de la mémoire?

JFB: La directrice des Affaires culturelles, Madame Arina Kowner, qui présidait le symposium, a adopté une position très ouverte à ce propos. Migros ne prétend pas tout faire seule, bien au contraire. La Fédération des Coopératives Migros est intéressée à la diffusion de l'entraînement de la mémoire par tous les canaux quels qu'ils soient. Et ce, afin que l'entraînement de la mémoire soit accessible à chacun, là où il se trouve, que se soit en EMS, dans les clubs d'aînés ou ailleurs.

Aînés: Quel avenir pour l'entraînement de la mémoire?

JFB: Nous sommes au début d'un grand mouvement. L'entraînement de la mémoire correspond à un besoin de la population. Cette démarche plaît, preuve en est les nombreux cours qui ont démarré cet automne dans toute la Suisse romande. Ce mouvement va prendre de l'ampleur car on sait que le cerveau est l'organe du corps qui vieillit le mieux. Les expériences concrètes, les nouvelles méthodes ainsi que les moyens didactiques efficaces présentés au Symposium de Rüschlikon doivent inciter chaque organisateur à intégrer ces éléments nouveaux dans ses programmes.

L'approche doit être globale et permettre à chaque participant de recevoir des impulsions nécessaires afin qu'il puisse toujours mieux gérer son avance en âge dans une optique constructive.

Propos recueillis par
Jacqueline Mayor

La formation des bénévoles

D'une enquête effectuée auprès de comités cantonaux de Pro Senectute, il ressort que la Fondation emploie 18 495 personnes: 549 professionnels à plein temps et mensualisés, 17 946 volontaires bénévoles, personnes rétribuées à l'heure ou exerçant un mandat honorifique.

Leur répartition se fait de la manière suivante:

- 36% bénévoles (dont 75% pour la récolte de fonds)
 - 27% personnes rétribuées à l'heure
 - 19% de collaborateurs libres
 - 18% mandat honorifique (membre de comité, de commission etc.)
- Par secteur d'engagement cette répartition se présente ainsi:
- 24% aide à domicile
 - 33% animation et formation
 - 0% consultation sociale
 - 43% divers

Les comités cantonaux assurent la formation des bénévoles; ils s'acquittent de cette tâche dans la mesure de leurs ressources en personnel, en temps et en finances, souvent en coopération avec le Département de formation du secrétariat central. Aînés + sport le maintien à domicile comptent parmi les secteurs de prédilection. Des secrétariats se proposent de développer la coordination de cette formation, par des groupes de travail intercantonaux; d'autres en profiteront par un accompagnement mutuel et par l'échange de conseils.

Ski de fond A vos lattes!

L'hiver frappe à la porte. Même si l'enneigement a laissé à désirer ces trois dernières saisons, les habitués lorgnent déjà du côté des lattes.

Et que les débutants se rassurent: des moniteurs/trices sont prêts à accompagner leurs premières foulées. Voici la liste des séjours prévus par quatre comités cantonaux romands:



Ski de fond: les aînés y trouvent leur compte... de santé.

Pro Senectute-Fribourg:
Obergestel (Vallée de Conches) Gasthaus Grimsel: 7-12 janvier.
Renseignements et inscriptions 037/22 41 53.

Pro Senectute-Neuchâtel:
Le Brassus (vallée de Joux) Hôtel La Lande: 4-8 février.
Les Haudères, Hôtel des Haudères: 11-15 mars.
Renseignements et inscriptions 038/24 56 56.

Pro Senectute-Valais:
Chapelle d'Abondance, Hôtel des Cornettes: 7-11 janvier.
Glurigen (Val de Conches), Hôtel Tenne: 9-13 janvier.
Saal-Almagell, Hôtel Mattmarkblick: 25 février - 1^{er} mars et 11-15 mars.
Evolène, Hôtel Eden: 4-8 mars.
Oberwald (Vallée de Conches) 24 - 28 mars.
Renseignements et inscriptions 027/22 07 41.

Pro Senectute Vaud:
Montana, Hôtel de la Prairie: 21-25 janvier, 28 janvier-1^{er} février, et 4-8 mars.
La Lenk, Hôtel Wildstrubel: 14-18 janvier.
Champex, Hôtel-résidence Glacier-Sporting: 28 janvier - 1^{er} février.
Les Diablerets, Hôtel Ermitage: 4-8 février.
Renseignements et inscriptions: 021/36 17 26.

Toutes ces semaines ont lieu quelles que soient les conditions d'enseignement. A l'exception de Genève, les secrétariats cantonaux et permanentes régionales organisent également des après-midi de ski de fond. Se renseigner aux adresses usuelles (voir liste en tête de rubrique).

▲ VAUD

Journée gérontologique de Pro Senectute-Vaud

Dormir la nuit pour mieux vivre la journée!

C'est le thème choisi par PS-VD pour sa journée gérontologique annuelle, organisée récemment à Chavannes-Renens, au Centre de jour «Les Ramiers», qu'il anime.

En faisant appel à des spécialistes, le D^r M. Enslin, neurophysiologue au laboratoire de recherches nutritionnelles de Nestlé, à Orbe, au D^r R. Blois, médecin, aux institutions universitaires de gériatrie, à Genève et à Mme Mireille Jemelin, docteur en biochimie, à Ollon, c'était assurer à la journée un niveau hautement scientifique. Son objectif: faire connaître les mécanismes du sommeil, leur évolution avec l'avance en âge et démontrer l'interaction entre les activités diurnes et le sommeil.

M. J.-F. Bourgeois, directeur de Pro Senectute-Vaud souhaite la bienvenue aux quelque 50 participants. Il releva que le thème choisi n'était pas uniquement le sommeil par rapport à l'éveil mais tout son mécanisme. Un sujet intéressant tout particulièrement les nombreuses personnes présentes qui travaillent en EMS, directement et journalièrement confrontées à ces problèmes.

Le sommeil et son rôle fonctionnel

On dort le tiers de sa vie, si ce n'est plus. A 60 ans on a passé quelque 20 ans dans les bras de Morphée!

Dans l'antiquité, nous révèle le D^r M. Enslin, le sommeil était une inconscience. Il était considéré comme un phénomène négatif assimilable à la mort, son image même. Dans le langage populaire ne disait-on pas pour désigner la mort le «sommeil éternel», le «dernier sommeil»?

Le sommeil est le repos de l'organisme et du cerveau. Il permet chez l'adulte, la récupération de la fatigue physique et nerveuse; chez l'enfant, la maturation du système nerveux.

C'est un phénomène actif, contrairement à ce que l'on croyait jusque-là. Le sommeil comporte 5 stades. Les quatre premiers, allant de l'endormissement au sommeil profond, constituent le sommeil classique dit lent. Durant cette période, le cerveau fait une pause mais la musculature a un tonus normal. Et le 5^e stade, celui du sommeil paradoxal ou rêve, durant lequel l'activité cérébrale est intense et l'immobilité corporelle totale. Au cours d'une seule et même nuit – et selon le nombre d'heures que l'on dort – trois à cinq cycles semblables se succèdent.

Tout le monde rêve même si l'on ne s'en souvient pas au réveil. C'est un épisode indispensable à la santé du système nerveux.

«La nuit porte conseil»... une explication scientifique?

Le rêve nous fournirait des solutions qui nous ont échappé.

Il joue un rôle dans la mémorisation. Il peut être une compensation. Il serait, selon Freud, l'expression de nos désirs refoulés et nous permettrait d'exprimer nos pulsions.

Grand ou petit dormeur? Notre besoin en sommeil est programmé génétiquement, mais il diminue avec l'âge.

Vouloir changer ce système biologique est virtuellement impossible souligne le D^r M. Enslin.

Sommeil et 3^e âge

Au 3^e âge, dit le D^r R. Blois, tous les paramètres du sommeil sont modifiés à des degrés variables. La période d'endormissement augmente, par exemple, ce qui revient à dire qu'on a plus de peine à s'endormir. Le sommeil profond est aussi en relation directe avec l'âge. Il diminue dès 30 ans déjà. Par contre le sommeil paradoxal reste stable jusqu'à un âge très avancé.

Pour ou contre la sieste?

Les avis sont partagés. Selon le D^r R. Blois, elle peut être la récupération d'un mauvais sommeil. Mais entraîner un cercle vicieux privant d'un bon sommeil la nuit qui suit. Pour Mme M. Jemelin, il n'y a pas de raison de s'en priver si l'envie vous en prend.

Troubles du sommeil? Peut-on y remédier?

Avec l'âge on enregistre une grande progression – allant jusqu'à 30% – des troubles du sommeil. Les causes en sont diverses: alcool, tabac, caféine ou encore certaines maladies latentes comme le diabète ou les affections vasculaires. Mais aussi, tout bêtement, une literie défectueuse parce que trop ancienne, la lumière ou le bruit.

Pour y remédier, il y a lieu d'observer une certaine hygiène de sommeil: respecter des heures de coucher ou de lever fixes, limiter la durée du sommeil à 6 ou 7 heures et supprimer la sieste.

Des expériences ont été faites dans ce sens aux Etats-Unis. Une amélioration de 80% a été enregistrée.

Si, en dépit d'une attention toute particulière à ces facteurs les troubles subsistent, on fera, sous contrôle médical, des enregistrements du sommeil pour vérifier ce qui se passe.

On peut aussi recourir à des médicaments. Ils sont nombreux sur le marché. Les anxiolytiques sont efficaces. Ils provoquent, toutefois, une certaine accoutumance qui contraint à augmenter les doses. Quant aux barbituriques, ils sont dangereux car ils suppriment le rêve. Dans bien des cas une bonne tisane prise au coucher fait l'affaire.

Le cerveau et ses mystères

L'après-midi, Mme M. Jemelin fit, comme elle en a l'habitude, un exposé, vulgarisé à souhait, sur le cerveau. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des différentes parties de cet organe (bulbe, cervelet, hypothalamus) et leur rôle. Mais il est intéressant de savoir qu'à la naissance notre cerveau comporte déjà toutes les cellules nerveuses (neurones) qui sont au nombre de 100 milliards. Elles ne se diviseront plus jamais, ne seront jamais remplacées, ce qui explique que toute atteinte grave sera irrémédiable. Au fil des ans on en perd aussi mais, vu leur nombre, il en restera assez jusqu'à la fin de nos jours, même si l'on devait vivre 120 ans!

Ces neurones se mettront en connexion avec mille à dix mille autres pendant les 20 premières années de la vie.

Puis les participants à cette journée se divisèrent en 3 groupes pour prendre part à des ateliers.

Le premier «les tests subjectifs du sommeil» fut animé par Mme D^r F. Chauffard, du laboratoire de physiobiologie de Nestlé, le deuxième «normalité et pathologie du sommeil» dirigé par le D^r R. Blois. Quant au troisième «la prévention dans le cas du sommeil» il fut confié à M. B. Chaquis des ligues de la santé.

Comme on le voit, un programme chargé et passionnant pour ce rendez-vous gérontologique automnal.

Jacqueline Mayor

Débat

On ne manque pas de se poser la question: «Quelles perspectives énergétiques pour l'an 2000?»

MM. Daniel Brélaz, directeur des Services industriels de Lausanne, et Michel Zangger, chef des relations publiques d'Energie Ouest-Suisse SA, tenteront d'y répondre le **jeudi 6 décembre** prochain au Centre Isaac-Mercier, Florimont 24, à Lausanne. Deux exposés à ne pas manquer!

Pro Senectute-Vaud et l'ABRAPA Un jumelage inédit!

La mode est au jumelage, manifestation réjouissante du rapprochement des peuples. Celui de deux régions, deux villes de pays différents, qui ont les mêmes caractéristiques, les mêmes préoccupations. Mais Pro Senectute-Vaud et l'Association bas-rhinoise d'aide aux personnes âgées (ABRAPA) ont fait œuvre de pionniers en la matière. Leur récent jumelage est pour le moins inédit et probablement unique en son genre. Il ouvre la voie à un échange fructueux entre institutions.

Pro Senectute-Vaud accorde une attention toute particulière à l'échange et au partenariat. A l'heure où l'Europe se met en place, l'institution a voulu savoir ce qui se fait ailleurs. Son

président, M. Pierre Aubert, MM. J.-F. Bourgeois et Jean Carrel, respectivement directeur et directeur adjoint, se sont rendus à Strasbourg à l'invitation des responsables de l'ABRAPA. Des échanges de vues fructueux ont eu lieu, laissant apparaître cette «volonté de trouver un enrichissement mutuel en travaillant ensemble», comme devait le relever M. Théo Braun, président de l'ABRAPA et ministre de la Solidarité et des personnes âgées. Une convention a été signée entérinant les accords verbaux pris.

Effet immédiat!

C'est ainsi que les deux institutions procéderont à des échanges bénéficiant de part et d'autre du savoir-faire et des structures mises en place et d'une collaboration commune.

Une journée gérontologique, avec les mêmes intervenants qu'à Lausanne, sera organisée à Strasbourg, les cours de «Réveil-mémoire» seront repris tout prochainement en Alsace selon l'expérience vaudoise. Alors que Pro Senectute-Vaud profitera, l'an prochain, des centres de vacances alsaciens pour permettre de s'évader à des personnes âgées de chez nous.

Comme on le voit, la concrétisation de ces accords est déjà en voie de réalisation.

J. M.

GENÈVE

Appel

Pro Senectute-Genève lance un appel pour créer une association qui rassemblerait les pensionnaires des maisons de retraite, les parents et les amis.

Cette association pourrait développer diverses actions, telles que:

Soutenir, conseiller les pensionnaires et leur famille.

Favoriser la création dans chaque pension de comités de pensionnaires et de familles qui pourraient dévelop-

per, renforcer l'animation, les occasions d'échanges et de rencontres, trouver de nouvelles relations amicales aux pensionnaires qui n'ont plus personne.

Suggérer des améliorations, des transformations des pensions. Ne faudrait-il pas étudier tous les changements possibles au niveau de la conception architecturale, comme dans l'organisation journalière des maisons de retraite pour qu'elles ressemblent beaucoup moins à des établissements médicaux, mais qu'elles deviennent des lieux de vie communautaire.

Représenter et défendre les intérêts des pensionnaires et de leur famille du point de vue fiscal, de l'assistance publique, de la gestion des revenus du pensionnaire, du montant de l'argent de poche, du prix, du contrôle des pensions, de la part des caisses-maladie.

Etre un partenaire et un interlocuteur pour les autorités politiques et législatives, pour les deux associations qui regroupent une partie des pensions du canton, ainsi que celle des directeurs.

Nous aimerions connaître les personnes qui estiment important que cette association voie le jour, celles qui aimeraient participer à sa création, celles qui souhaiteraient en devenir membre, celles qui pourraient offrir leurs compétences et un peu de leur temps pour diverses tâches.

Nous nous proposons de les convoquer prochainement pour préparer ensemble la création officielle de cette association.

Merci d'adresser vos coordonnées par téléphone ou par écrit (c'est encore mieux) à Pro Senectute, case postale 440, 1211 Genève 4. Tél. 022/21 04 33 (8 h-12 h et 13 h 30-17 h).

La remise en prêt d'un lit électrique aux rentiers AVS/AI

Depuis le 1^{er} novembre 1989, Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse, est seule habilitée à remettre en prêt gratuitement un lit électrique avec pontence et matelas.

Ayants droit

Les bénéficiaires des PC ou de l'AI. Les personnes en âge AVS dont les revenus sont d'un tiers au-dessus des normes PC/APA et dont la fortune n'excède pas Fr. 50 000.- pour une personne/Fr. 70 000.- pour un couple.

Un certificat médical doit attester que le lit est «indispensable pour les soins à domicile».

Procédure

Les bénéficiaires des PC adressent une demande à l'OAPA en y joignant le certificat médical.

Les rentiers AI adressent leur demande au secrétariat AI du canton de Genève.

Les autres s'adressent au service social de Pro Senectute avec les justificatifs de leurs revenus, ainsi que le certificat médical.

Remise du lit sera faite par le Centre de Moyens Auxiliaires de Pro Senectute, dès réception du bon ou des éléments attestant revenus et fortune.

Délai de livraison environ trois semaines. Les frais de livraison, restitution et d'éventuelles réparations sont à la charge de Pro Senectute.

A noter: Pro Senectute ne peut ni louer ni vendre de lits électriques à d'autres catégories de personnes. Néanmoins, son service social spécialisé est à disposition de tous pour offrir son aide compétente et trouver une solution à chaque situation.

Le paiement des appareils acoustiques de personnes retraitées

L'AVS accorde une contribution à l'achat d'un appareil, d'un montant de Fr. 1000.-.

Les prestations complémentaires (OAPA) remboursent le solde du prix aux ayants droit.

Mais que faire si une personne est dans une situation financière modes-

te, sans toutefois avoir droit aux Prestations complémentaires? Ou si le médecin a prescrit deux appareils? Pro Senectute peut contribuer au solde du prix de l'appareil pour les rentiers AVS dont les revenus sont jusqu'à un tiers au-dessus des normes de l'aide complémentaire. Cette même institution apporte aussi son aide pour le paiement d'un deuxième appareil acoustique ainsi que pour d'autres frais en relation avec la surdité.

Les démarches pour obtenir les prestations financières de Pro Senectute peuvent être faites à l'AGDS. Vous pouvez aussi vous adresser directement à leur service social, rue de la Maladière 4.

JURA

Réveil-mémoire, ça marche!

Les séances d'information ayant pleinement atteint les effets escomptés, les premiers cours ont déjà débuté, ou sont en voie d'organisation. Il n'est pas encore trop tard pour s'associer aux groupes.

Tous renseignements peuvent être demandés au secrétariat (066/22 30 68) ou à Bernard Babey (22 20 64).

Quel essor!

En 10 ans, les heures d'aide au foyer dispensées par Pro Senectute, ont passé de 1118 à 44 320! Les repas livrés, de 3747 en 1980 à 18 492 en 1989! Grâce à 9 personnes occupées en permanence, secondées par de nombreux auxiliaires, Pro Senectute Jura, dont la première organisation jurassienne remonte à 1915 déjà, est en pleine forme pour fêter les 20 ans de son organisation contemporaine, datant de 1970.

Amis lecteurs, faites-vous les propagandistes de la fondation auprès de vos amis peu ou pas renseignés. Ils vous remercient!

André Richon

MDA

mouvement des aînés

SECRETARIAT ROMAND ET VAUDOIS:
Clos-de-Bulle 7, case postale 373, 1000 Lausanne 17, tél. 021/23 84 34

SECTION VOYAGES-VACANCES:
ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45, tél. 021/23 84 33

SECRETARIAT GENEVOIS: ouverture du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30, av. Sainte-Clotilde 9, 1205 Genève, tél. 022/29 83 84

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DES SECTIONS NEUCHÂTELOISE, BERNOISE ET FRIBOURGEOISE:
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
BIENNE: tél. 032/22 43 43 NEUCHÂTEL: tél. 038/21 44 44



Une 100^e pour La Rampe

C'est dans le sympathique établissement de convalescence Le Maillon à Blonay, que la compagnie de théâtre (du MDA) La Rampe a fêté, le 5 juillet, sa centième représentation depuis sa création.

Toute la compagnie fut fêtée par la Direction du lieu, et d'aimables paroles furent prononcées pour remercier la «Patronne», M^{me} Lily Polla, qui, adressa également des mots de reconnaissance à ses comédiens, à la Direction du Maillon et à celle du MDA.

Lors de la charmante réception qui suivit, fleurie et arrosée, onrefit le tour de notre répertoire: des centaines de répétitions et

des kilomètres parcourus avec le Minibus «L'Evasion» qui nous emmena du Valais au Jura bernois, de Genève à Fribourg, de la Chaux-de-Fonds au Locle, dans quantités de villages vaudois et salles de paroisses lausannoises, des établissements médico-sociaux; sans oublier chez nos amis de l'Armée du Salut.

Les vacances sont finies! les répétitions de quatre nouvelles comédies ont repris en septembre! A bientôt... les 3 coups... rideau sur la 101^e!

Les personnes intéressées par cette troupe de théâtre peuvent s'adresser directement à Mme Lily Polla - Tél. 021/29 76 67